

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 juin 2014

---

BIODIVERSITÉ - (N° 1847)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CD76

présenté par  
Mme Gaillard, rapporteure

-----

### ARTICLE 40

À l'alinéa 20, après le mot :

« titulaire »,

insérer les mots :

« de l'autorisation ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.